

CONSEIL D'ECOLE DU 19 OCTOBRE 2017

Commune de Férolles :

P M. DUPUIS
 Mme POPLAIN

Commune d'Ouvrouer :

P Mme CHENET
 Mme MONNOT

Syndicat scolaire :

P M. BOITARD

Education Nationale :

P Mme DI MEGLIO
 Mme PAJON

Ecole d'Ouvrouer :

P Mme MALBO
 P Mme MATHIEU
 P M. VARI NOT

Ecole de Férolles :

P Mme DESCHODT
 P Mme LEMAI RE
 A Mme SCHUBARD
 P Mme FOURRI ER
 AE M. HARY

P Mme BONJEAN
 P Mme JUTEAU

Délégués de parents d'élèves :

P Mme BERRUET
 P Mme CHALOPI N
 P M. DUPUI S
 P Mme GOUT
 P M. I LLAND
 P Mme LEMAU R
 P Mme DROMARD
 P Mme BOI TARD

P : présent(e) - A : absent(e) - AE : absent(e) excusé(e)

La réunion a été présidée par Myriam DESCHODT à FEROLLES.

ORDRE DU JOUR

- A. Résultat des élections des représentants des parents au Conseil d'école
- B. Bilan de la rentrée et effectifs
- C. Approbation du règlement intérieur (à consulter sur le site de la mairie www.ferolles.fr)
- D. Présentation du PPMS (Plan particulier de Mise en Sécurité) et du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).
- E. Informations sur les évaluations nationales des CP.
- F. Présentation des avenants au projet d'école
- G. Sorties et actions pédagogiques
- H. Questions diverses

A. Résultat des élections des représentants des parents au Conseil d'école

Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre 2017 de 13H30 à 17H30.

44,85 % de votants pour l'école primaire de Férolles et 58,65 % pour l'école élémentaire d'Ouvrouer.

(pour information : en 2016 : 44% pour Férolles et 63,16% pour Ouvrouer.) Les parents ont voté essentiellement par correspondance.

Sont élus parmi le G.I.P.E. :

Pour l'école primaire de Férolles : Émilie DROMARD, Céline LEMAU, Sandrine BERRUET, Julien ILLAND et Margaret GOUT.

Pour l'école élémentaire d'Ouvrouer : Margaret GOUT, Mélanie CHALOPIN, Olivier DUPUIS et Estelle BOITARD.

B. Bilan de la rentrée et effectifs

Rentrée qui s'est bien passée, à Férolles (en chanson) comme à Ouvrouer.

PS/MS :	11PS +9MS	CP :	24	CE2 :	23
PS/MS :	10PS +9MS	CP/CE1 :	20	CM1 :	21
GS :	18			CM2 :	29

C. Approbation du règlement intérieur (à consulter sur le site de la mairie www.ferolles.fr)

Approuvé à l'unanimité

D. Présentation du PPMS (Plan particulier de Mise en Sécurité) alertes intrusion (évacuation) - risques majeurs (nucléaire) confinement et incendie (regroupement dans la cour) et du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

A Férolles :

- 1 personne au portail côté maternelle à chaque accueil (sinon fermé à clés)
- Le portillon côté bus est fermé à clés en dehors des entrées et sorties des élèves.
- Exercice de confinement (en plus des exercices d'évacuation incendie) : savoir se protéger, éloignement des fenêtres et blocage des portes → effectué le 18/10/17.
- Des détecteurs de fumée ont été posés.
- Les alertes sont faites sur les portables personnels des enseignants.

A Ouvrouer :

- Portail fermé à clés en dehors des entrées et sorties des élèves
- Exercice alerte intrusion effectué le 19/10/17.
- Exercice alerte incendie effectué le 12/10/17
- Travaux sur sanitaires (portes ouvertes dans le bon sens, robinets supplémentaires, meilleure pression)
- Manque plan d'évacuation dans le couloir
- Les alertes sont faites sur les portables personnels des enseignants.

E. Informations sur les évaluations nationales des CP

Evaluations « diagnostiques » pour identifier les points forts et les points de vigilance dans un climat de bienveillance (laisser le temps aux enfants, réexpliquer les consignes si besoin).

Présentées sous 2 cahiers : Maths et Français

Avec une correction « très dirigée » : 1 seule erreur et tout était considéré comme faux dans l'exercice.

Moyenne de 67,8% en Français et 73,1% en Maths. 5 élèves en grande difficulté.

Exercices les plus échoués en Mathématiques : logique, calcul mental et numération ordinale

Exercices les plus échoués en Français : l'écriture (tracé des lettres), l'encodage (écrire seul des mots, phonétiquement à minima)

Les familles ont été conviées à une réunion afin de leur remettre les bilans individuels. Les parents dont les enfants sont en difficulté ont eu un entretien individuel avec l'enseignant.

F. Présentation des avenants au projet d'école

Férolles :

Suite au bilan 2016/2017, les avenants portent sur les actions suivantes :

- Reconnaître et constituer une ou des phrases (sens et forme)
- Développer une véritable démarche de résolution de problèmes
- Participer à un projet artistique de classe d'école
- Favoriser le suivi des élèves entre les différentes classes et écoles (regroupement)

Ouvrouer :

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre et s'exprimer en utilisant les langues mathématiques, scientifiques et informatiques
- Coopérer et réaliser des projets
- Favoriser le travail collectif de l'équipe

Dans le cadre du parcours citoyen, les directrices demandent aux maires s'il leur est possible d'inviter chaque famille par écrit aux défilés. Les représentants des 2 communes valident cette demande.

G. Sorties et actions pédagogiques

Thème de l'année : les sentiments

Férolles :

- PS jusqu'au CE1 :
 - o 11/12 : spectacle à la bibliothèque
 - o 20/11 : passage du photographe le matin
 - o 08/12 : fabrication avec la MFR et vente de petits objets au profit du Téléthon à la sortie de l'école avec le goûter offert par la Commune.
 - o Du 02/10 au 06/10: stage à l'école du Cirque GRUSS de St Jean de Braye avec représentation le vendredi soir (jonglerie, trapèze, fil de fer, acrobaties, équilibrisme sur boule et sur rolla rolla et assiettes chinoises) avec les enfants
 - o Correspondance avec l'école de Sury aux Bois et projet d'une sortie commune (lieu non encore arrêté)
 - o APC :
 - APC informatique des CP et CE1 avec Mme LEMAIRE
 - APC GS :
 - catégorisation et vocabulaire avec Mme FOURRIER
 - en marche vers le CP avec Mme JUTEAU
 - APC pour les CP/CE1 :
 - Aide au travail personnel
 - Soutien en français et en mathématiques
 - Projet en liaison avec la MFR

Ouvrouer :

- Cycle rugby de 6 séances
- CM1 :
 - o Sortie au Cinéma (3 films seront projetés)
 - o Déplacement à pieds ou à vélo (lieu à définir)
- CE2 et CM1 :
 - o Atelier recyclage et visite éventuelle d'une déchetterie
- CE2, CM1 et CM2 :
 - o Classe découverte : en option sur avril pendant 1 semaine à Combloux
 - o Opération recyclage : du 9 au 10/11 + 25/05
 - o cycle piscine du 14/12 au 12/03
- CE2 et CM2
 - o Musée des Beaux Arts et FRAC : étude architecturale au 2^{ème} trimestre
- APC : lundi pour les 3 classes, réalisé par petits groupes (entre 3 et 5 enfants) ; les familles sont prévenues avant. 5 à 6 séances par groupe.

Les APC peuvent être soit une aide pour les élèves en difficultés ou une aide aux devoirs, ou bien porter sur des projets en cours.

H. Questions diverses

- Le futur rythme scolaire (semaine de 4 ou 4 1/2 jours) est-il déjà statué pour 2018/2019 ?

→ Réunion prévue le 16/11 avec tous les élus ; pour le moment rien n'est décidé. Un questionnaire sera diffusé auprès des familles. La décision sera prise d'ici mars 2018.

- Les écoles ont-elles eu des nouvelles sur l'apprentissage des langues Portugais / Turc et Arabe ?

→ Une suite est donnée pour l'apprentissage du Turc à Jargeau (en dehors des heures scolaires) mais pas de réponse officielle donnée aux élèves concernés.

- Cantine à Ouvrouer : l'ordre de passage a dû être modifié suite aux services trop bruyants. Quels ont été les critères pour choisir les enfants ? Les parents sont-ils prévenus ?

→ A la demande de la Mairie, l'équipe enseignante a participé à la répartition des élèves dans les services de cantine.

Des groupes d'affinités ont été constitués dans chaque classe puis ceux-ci ont été répartis dans les 2 services afin de minimiser les nuisances sonores.

- Quelles sont les démarches pour les enfants perturbateurs en classe ? Arrive-t-il que ceux-ci soient envoyés dans d'autres classes ?

Tout d'abord l'enfant est sanctionné ; ensuite si cela continue, un mot est transmis à la famille, une rencontre avec celle-ci peut même être organisée.

Lorsqu'un enfant perturbe trop le cours et empêche le bon déroulement de la classe, il peut être isolé du groupe classe et envoyé dans une autre classe le temps qu'il se calme et puisse réfléchir à son attitude.

L'exclusion d'un enfant de l'école n'est pas possible avant le Collège (sauf en cas de mise en danger d'autrui).

- Construction du commerce à Férolles : pendant et après les travaux, est ce que le parking de l'école de Férolles va être impacté ?

Pendant les travaux, une bonne partie du parking de l'école va être impactée pour une durée de 8 mois.

Après les travaux, le parking étant public, celui-ci sera commun entre la clientèle du commerce et l'école.